L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: No. 73 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.

MERCREDI MATIN, 10 MAI.

Lettres d'Amérique.

(Correspondance particulière de la Patrie.)

New-York, 31 mars 1876.

Les ouvriers français à Philadelphie.—La République américaine jugée par les internationalistes français aux Etats Unis—Les réfugiés de la Commune à New-York.

Les dépêches du câble nous entretiennent, tous les jours, de la délégation que les ouvriers français se proposent d'envoyer à l'Exposition de Philadelphie. Nous sommes ainsi tenus au courant de la souscription ouverte au *Rappel*, dans le but de faciliter le voyage à cette délégation, et de la demande de fonds faite, dans le même but, à l'Assemblée de Versailles. D'un autre côté, le *Bulletin de l'Union républicaine de Langue française*, publié à New-York et organe depuis six ans des internationalistes français aux Etats-Unis, vient de faire sa profession de foi, en ce qui concerne la République américaine. Enfin, les réfugiés de la Commune à New York viennent aussi, non-seulement de fêter l'anniversaire du 18 mars, mais encore de prendre, le 30 mars, une grave résolution à l'égard de deux des plus célèbres parmi eux. Tout cela élève donc à l'état d'actualité, surtout pour un journal correspondant écrivant pour un journal de Paris, des questions qui touchent de près à celles que l'on discute à présent en France même. Mais, soyez tranquille, je me bornerai à mon rôle de narrateur et de reproducteur de documents, car c'est là le plus intéressant de l'affaire pour vos lecteurs, qui en tireront les conclusions eux-mêmes.

Permettez-moi seulement d'ajouter que le réquisitoire violent que vous allez lire contre la République des Etats-Unis est fort exagéré, et qu'il procède trop de prémisses relatives à des faits particuliers, quoique nombreux, pour en arriver à des conclusions trop générales. En tout cas, ce réquisitoire ne représente que l'opinion de gens amoureux des utopies, aigris par des ambitions déçues en Europe, et ici par la difficulté de vivre dans un pays dont beaucoup ignorent la langue. Les deux journaux quotidiens français de New York, le *Courrier des Etats-Unis* et le *Messager franco américain*, qui sont lus par la majorité de nos compatriotes, voient les choses moins en noir et ne désespèrent pas comme le *Bulletin*, de l'avenir de la grande République. Cependant, les ouvriers de Paris qui se préparent à venir à Philadelphie seront étonnés de voir que quelques-uns de leurs collègues ici jugent en tant que radicaux, les institutions américaines bien plus défavorables que la *Patrie* elle-même ne les a jugées dans ses articles de fond, en tant que conservatrice. Il ne faut pas oublier non plus que les opinions de l'organe internationaliste français sont partagées par le *Arbeiter* et les autres organes des internationalistes allemands, belges, italiens, etc., aux Etats-Unis.

Pour bien juger aussi de la gravité de ces violences de parole, il faut se rappeler que l'Amérique subit en ce moment une crise qui enraye le travail, et qu'à New York il y a presque 50,000 ouvriers sans ouvrage, sans compter des milliers d'employés; et cette terrible situation est à peu près la même dans toutes les grandes villes de l'Union.

Du reste, les extraits suivants du *Bulletin* vous indiqueront à quel diapason sont montées les colères de la population radicale d'origine étrangère, qui, grâce à l'émigration européenne, est assez nombreuse pour que ses indignations ses destinées politiques et sociales de la République américaine ne soit pas à dédaigner. Prenant prétexte des dilapidations et concussions officielles récemment découvertes, le *Bulletin* s'écrie:

"Belknap, secrétaire de la guerre, est pris la main dans les poches du peuple, comme un voleur à la tire; il avoue, et aussitôt on entend une immense clameur: les journaux crient, les politiciens sortent, les fonctionnaires gémissent, les partis s'accusent (tous avec raison), un charivari épouvantable de cris récriminatoires s'ensuit; les sénateurs, les congressmen, les fonctionnaires civils et militaires, le président et sa famille, tous s'accusent; tous crient: au voleur! au voleur! Bientôt, nous en sommes convaincus, les membres de la commission d'enquête eux-mêmes y passeront, qui, eux aussi, ajouteront leur voix au concert général, et comme ils sont probablement sans exception tous coupables depuis le haut jusqu'au bas, le charivari finira parce qu'on ne peut pas crier longtemps; mort aux lépreux! dans une société où tout le monde a la même maladie.

Quelle société! Quelle moralité à étaler aux yeux des peuples du monde entier, qui avaient l'habitude de voir la grande République des Etats Unis! Quelle honte pour les innombrables travailleurs de ce pays de se laisser gouverner par un pareil assemblage de coupe-bourse, vauriens du plus bas étage moral, qui ne distinguent même plus le juste de l'injuste.

Un peuple libre, complètement libre, qui n'a qu'à vouloir pour être heureux, un peuple qui a tout sous la main, richesses minérales immenses, richesses agricoles incalculables. Un peuple industriel, un peuple actif, travailleur, intelligent: ce tout et qui en politique se laisse gouverner par une classe à part, un monde inconnu dans les autres pays, qui n'est même pas la bourgeoisie; car, quoique aussi mauvaise qu'ailleurs, elle n'est pas encore aussi pourrie que ces politiciens auxquels elle ne vent même pas se mêler.

Gagner de l'argent et beaucoup sans rien faire d'utile, voilà le but que se propose la classe politicienne des Etats-Unis. Honnêtement si tu le peux, enrichis-toi; mais quand même enrichis-toi. C'est là toute la science apprise par ce monde-là.

Regardez par la fenêtre les quatre coins de cette rue où il y a un bar-room à chacun, que voyez-vous sur le trottoir battant les semelle et salissant les dalles de leur jus de chique? Eh bien! c'est le peuple souverain, oui, lecteur souverain; car c'est celui qui entreprend la nomination de tel ou tel candidat, qui les fait élire après les avoir choisis, c'est-à-dire après avoir soumis à l'offre et la demande la candidature à tel ou tel poste au plus offrant; c'est là que commence la corruption.

Ce n'est pas le gouvernement, comme avec Guizot, qui corrompt ces chevaliers du coin de rue; ils sont aussi pourris que possible, souteneurs de filles, ivrognes et joueurs. Politiciens pour subvenir à ces trois passions, voilà leur métier, et comme il faut que ceux qu'ils choisissent soient infestés de leur maladie, toute la lignée de bas en haut possède les mêmes aptitudes et produit les mêmes effets: on voit assis sur les bancs des assemblées des Etats et jusque sur ceux du Congrès fédéral des boxeurs de profession, propriétaires de maisons de jeu et de lupanars qui ont une influence immense parce qu'ils ont derrière à leur service une armée de canailles toujours prête à les servir et autour d'eux un peuple indifférent qui laisse faire quand il n'est pas assez lâche encore pour se laisser battre."

Nous savons que beaucoup vont dire que ce tableau est exagéré, ce n'est malheureusement pas possible de le soutenir une minute.

Quant à l'incident qui s'est passé, il y a trois jours, dans la réunion des réfugiés de la Commune, les initiés seuls en connaissent les détails, le public n'en connaît que le résultat. Une convocation avait été adressée, par la voie des journaux, à "tous les réfugiés de la Commune, sans exception" les priant de se réunir dans un local de Houston street pour "affaires très-urgentes". Le lendemain, les mêmes journaux publiaient l'avis suivant:

"Séance du 30 mars 1876.

Les proscrits de la Commune réfugiés à New York, réunis en séance, expulsent pour cause d'indignité les MM. Elie et Gustave May.

Copie du procès-verbal sera envoyée à toutes les sociétés de réfugiés de la Commune.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

Le secrétaire, CASIMIR ZDANOURCZ."

Vous devez vous rappeler, mieux que les Américains, quel rôle ont joué les frères May pendant la Commune, dont ils étaient, je crois, les intendants militaires. Ici, à New York, tout ce que le public en général sait d'eux, c'est qu'ils sont marchands de diamants et pierres fines.

—On lit dans le *Moniteur universel*:

Plusieurs journaux font allusion, dans des termes plus ou moins voilés, à de prétendus dissentiments qui seraient survenus entre le président de la république et le cabinet, à l'occasion du dernier mouvement préfectoral. Ces bruits sont sans aucune consistance. Le chef de l'Etat et son ministère ont l'un dans l'autre une confiance absolue, qui n'a pu être ébranlée ni même menacée par aucun incident. Des deux côtés on ne se préoccupe que du bien du pays par l'application sincère des lois constitutionnelles.

UN CAS DE COMBUSTION SPONTANÉE.—Un homme, rapporte le *Petit Journal*, vient de mourir à Fontenay-sous-Bois, victime de son ivrognerie, et dans des circonstances qui attireront certainement l'attention de l'Académie de médecine.

Cet individu ne buvait que de l'eau-de-vie de marc; il en absorbait *un litre* par jour. Il avait la pudeur de son vice, dont il comprenait instinctivement l'horreur. Il ne voyait personne et s'enfermait dans sa maison pour que son abrutissement progressif n'eût pas de témoins. Il se cachait de ses enfants et les tenait à l'écart sous divers prétextes. Des accidents pathologiques: le *delirium tremens*, des accès de folie furieuse même s'étaient produits fréquemment chez lui.

Le médecin qui le soignait, pour ainsi dire par surprise et par ruse, le catéchisait; le bonhomme ne répondait rien et retournait à ses chères bouteilles. L'ivrogne fut pris enfin de cet invincible besoin de se détruire provoqué par l'ivrognerie, que la science médicale appelle la nostalgie des alcooliques. Le jour de Pâques, dimanche dernier, il acheta du charbon de bois, s'enferma dans sa maison, et on ne le vit plus sortir. Il a été trouvé *réduit en cendres*.

C'est l'un des rares cas de combustion spontanée que la science ait jamais eu à observer.

ASSESSMENT Nos 229 & 230.— Voyez la colonne des notices spéciales — la mort de J. Schoofala et Eliza Y. Mayhood — payable au bureau de l'Association Mutual Aid & Benevolent Life Insurance, No 19 rue du Camp.

Locataires et Propriétaires.

Voici le texte de la nouvelle loi promulguée le 5 avril qui rappelle la loi sur l'exemption de $600 en faveur des locataires et qui indique les objets qui ne peuvent être saisis pour loyers. La loi néglige de dire ce qui pourra être saisi; il eût été plus court de dire qu'on ne pourra rien saisir du tout.

ACTE pour amender l'article six cent quarante-quatre du Code de Procédure; pour rappeler toutes les lois contraires à cet Acte et toutes les lois sur le même sujet; l'amendement à l'article six cent quarante-quatre, du Code de Procédures; pour fixer les pénalités pour la violation de cet Acte; pour fixer les limites de cet Acte et l'interprétation qui doit lui être donnée.

Section 1—Il est décrété par le Sénat et la Chambre des Représentants de l'Etat de la Louisiane, réunis en Assemblée Générale,—Que l'article six cent quarante-quatre du Code de Procédures soit amendé de manière à être comme suit: "Le shérif ou le constable ne peut pas saisir le linge et les vêtements appartenant au débiteur ou à sa femme, ni son lit, ni sa literie, ni ceux de sa famille, ni ses armes, ni ses accoutrements militaires, ni ses outils, ni ses instruments, ni ses livres, ni les machines à coudre nécessaires à l'exercice du métier ou de la profession qui lui donnent les moyens d'existence; il ne saisira, dans aucun cas, les droits de servitude personnelle, d'usage et d'habitation, d'usufruit de l'héritage d'un enfant mineur, ni le revenu de biens dotaux, ni l'argent dû pour le salaire d'un officier, ni les gages d'un travailleur, ni le fourneau de cuisine, ni les accessoires du dit fourneau de cuisine, ni les assiettes, plats, couteaux, fourchettes et cuillers, ni la table, ni les chaises de la salle à manger, ni les bailles, ni les fers à repasser, ni les fourneaux de fers à repasser, ni les portraits de famille appartenant au débiteur, ni les instruments de musique dont se sert un des membres de la famille.

Sec. 2—Il est de plus décrété, &c. Que quiconque enfreindra cet Acte ou quiconque par un artifice ou un subterfuge quelconque, poussera un autre à abandonner, en signant un contrat ou autrement, un des droits que lui donne cet Acte, sera considéré comme coupable d'un délit, et sur condamnation, sera condamné à une amende de deux cents piastres au plus et à un emprisonnement de six mois au plus—ou à l'amende et à l'emprisonnement—au gré de la Cour.

Sec. 3.—Il est de plus décrété, &c., Que toutes les lois contraires au présent Acte et toutes celles qui ont trait à l'amendement de l'article six cent quarante quatre du Code de Procédure sont rappelées.

Sec. 4. Il est de plus décrété, &c., Que la clause de rappel de cet acte ne devra pas être interprétée de manière à affecter l'exemption du homestead, les mille piastres de la veuve, ni les exemptions rurales et agricoles reconnues par les lois actuellement en vigueur—la véritable intention de cet acte étant que ces exemptions ne soient pas affectées.

Sec. 5. Il est de plus décrété, &c., Que cet acte aura force de loi à dater de son adoption.

(Signé) E. D. ESTILETTE, Orateur de la Chambre des Représentants.

(Signé) C. C. ANTOINE, Lieutenant-gouverneur et président du Sénat.

Approuvé le 4 avril 1876, (Signé) WM. P. KELLOGG, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Pour copie conforme, N. DURAND, Assistant du secrétaire d'Etat

Bureau du New Orleans & Carrollton Railroad Company, 17 rue Baronne—Nile-Orléans, 6 mai 1876—A l'avenir, pour la plus grande commodité du public, lorsque le voyage sera long, un nombre de dummies entre l'Avenue Napoléon et Carrollton feront marcher deux chars ou plus, et iront d'un bout à l'autre, en allant ou en revenant SANS AUCUN ARRET. Les passagers pour une partie de la route devront prendre les trains des chars simples, et sont particulièrement priés de faire attention à ce changement afin d'éviter qu'on ne les transporte au delà du lieu de leur destination. Les personnes faisant une partie de plaisir peuvent louer un char ou plus, pour les pique-niques &c., et prendre des arrangements pour l'heure des départs, en s'adressant à ce bureau. F. M'BRIDE, Secrétaire. 6mai—6f

Office of the Merchants' Mutual Insurance Co.—No 104 rue du Canal—Nile-Orléans, 2 mai 1876—A l'élection annuelle des directeurs aux bureaux de cette Compagnie le 3 avril dernier, les messieurs dont les noms suivent ont été élus à l'unanimité:

P. MASPERO, EDWARD TOBY, W. C. C. CLAIBORNE, D. FATJO, P. FOURCHY, M. W. SMITH, J. J. FERNANDEZ, D. A. CHAFFRAIX, J. M. ALLEN, Chs. LAFITTE.

Et hier à une réunion des directeurs M. PAUL FOURCHY a été réélu président. G. W. NOTT, Secrétaire. 2 mai—15f

Banque du Canal de la Nile-Orléans.—Nile-Orléans, 27 avril 1876.—Des propositions seront reçues, à la banque, pour l'achat ou la location à bail de ses différentes propriétés à l'extrémité du nouveau canal à la sortie du chemin de fer de la Nile-Orléans au Lac. CH. JUMONVILLE, Caissier. 27avril—1m

Mechanics' and Traders' Bank.

Nouvelle-Orléans, 12 avril 1876.

TRAITE à vue et à 60 jours vue sur Londres, Paris et New-York en sommes à la convenance des acheteurs. MOSES HARRIS, Caissier. 12 avril—1m.

ELITE CLUB ROOM,

40.........Rue St-Louis.........40

Entre Chartres et Passage de la Bourse.

Vins fins, Liqueurs, Bière, &c.

BOISSONS A 10 CENTS LE VERRE. 19déc—1an

Le Dr. G. P. MALONEY

150.........Rue du Canal.........150

CHIRURGIEN-DENTISTE.

Ci-devant du Collège de la Pennsylvanie, élève du Collège de la Nouvelle-Orléans et dentiste du Couvent des Ursulines et de la Maison du Bon Pasteur, se charge de toutes les opérations aux plus bas prix possibles. La foire d'Etat de 1871 lui a décerné une médaille pour les meilleurs ratéliers artificiels. 22nov—

LUMBER

BOIS de construction et de charpente.

Prix de manufacture.

Nivers & Hery, MAISON FRANÇAISE. No 315 Julia street, Nouveau Bassin. 10fév—1an

A vendre.

UNE fabrique d'un objet alimentaire de consommation journalière, facile à diriger, même pour une dame, quinze ans d'existence, affaires $25,000. Bénéfice brut 30 à 50 o|o—susceptible d'agrandissement.

Prix $6,500. On échangerait pour une habitation de même valeur près de la ville, une orangerie préférée.

S'adresser par lettres au bureau du journal à Mr LOUIS R......... 18 avr—Mar. V. D.

BLACKMAR & FINNEY

174 CANAL ST. OPPOSITE CHRIST CHURCH.

PIANOS, ORGANS & MUSIC

L. GIROT,

Marchand-Tailleur,

11.........rue du Camp.........11

Grand arrivage de nouveautés d'étoffes françaises et anglaises en concurrence de prix avec les étoffes américaines.

Elégance, Qualité et Bon Goût.

M. GIROT fait sur commande des vêtements d'étoffes de premières qualités. La coupe est faite par lui et la confection, sous sa direction, par d'habiles ouvriers. Ses prix défient toute concurrence et sont strictement comptant. La vogue bien établie de M. GIROT est due à son mérite comme tailleur, et le public peut en toute confiance lui accorder son patronage, certain d'avance qu'il remplira toute commande comme par le passé, avec soin et promptitude et garantissant satisfaction. 18nov75—1an

NERVOUS EXHAUSTION.—(Epuisement nerveux)—Essai comprenant une série de lectures faites au Musée d'Anatomie de Kahn, à New-York, sur la cause et la guérison du déclin prématuré, indiquant comment on peut, infailliblement, recouvrer la santé, présentant, clairement, les obstacles au mariage, donnant le traitement de la faiblesse du corps et de celle qui provient des nerfs. L'ouvrage est le fruit de vingt ans d'expérience. Prix, 25 cents. S'adresser à l'auteur, le Dr L. J. KAHN, dont le cabinet et la résidence sont au No 51 East 10th street, New-York. 1avril—6m

REMÈDE INFAILLIBLE

—CONTRE LA—

DYSSENTERIE.

LE remède de Mme Willoz qui est infaillible même dans les cas de dyssenterie les plus graves; vient d'être patenté récemment sous le nom de "WILLOZ DYSSENTERY REMEDY." On peut s'en procurer au dépôt général rue Marigny, No 125 et dans les principales pharmacies de la ville. 27oct—1an.

Institution de Mlle Defrance,

Pensionnat de Demoiselles

Dirigé

PAR MLLES SOUSSIGNAN ET SUZANNE LARRIEU.

Vincennes, 15 rue Montreuil, près Paris, France.

CET établissement fondé depuis 60 ans offre toutes les garanties pour l'éducation des jeunes personnes. Des cours y sont faits par des professeurs de Paris. Sous le rapport de l'instruction, l'Institution a les mêmes avantages que celles de Paris. Le séjour est pur, sain; sous le rapport de l'hygiène, elle est placée dans des conditions exceptionnelles, étant près du bois de Vincennes et entourée d'un air pur et salubre. Pour informations et références s'adresser au rédacteur en chef de l'Abeille. 5 avril

G. SCIACCALUGA,

Tient un assortiment complet de Vins Français et Catalogne, Macaroni et Vermicelle d'Italie. Aussi, un assortiment de Peintures, Huile, Etoupe, Cordes de Chanvre et de Manille.

A transféré son magasin aux Nos. 157 et 159 de la rue Vieille-Levée, entre les rues Jefferson et St-Pierre, Nile-Orléans. 27fév—3m.

GEO. D. PRITCHETT. A. A. CARMAN.

PRITCHETT & CARMAN,

Au No 78 de la rue des Magasins,

NÉGOCIANTS - COMMISSIONNAIRES,

POUR la vente des produits de l'Ouest; et des produits de la campagne; marchands de maïs, grains, œufs, beurre, fromage, fruits secs, suif, peaux, volailles, laine, &c.

Ils sollicitent des consignations. Les ordres sont l'objet d'une attention spéciale de leur part. 11 avril—1m.

SPECTACLES, BALS, &c.

Les Dames de la Nouvelle-Orléans

Qui secondent la LEE MEMORIAL ASSOCIATION, désirant accroître les fonds destinés à l'érection d'un Mausolée sur lequel doit reposer la statue couchée du général Lee, due au ciseau de Valentine, ont organisé une fête qui aura lieu au

Théâtre des Variétés.

JEUDI SOIR 18 MAI 1876.

On y entendra de la belle et grande musique, ainsi que des chanteurs et des chanteuses.

LA CÉLÈBRE BALLADE DE THOMAS HAINES BAYLY "THE MISTLETOE BOUGH", SERA SYMBOLISÉE ET REPRÉSENTÉE PAR DES PERSONNAGES.

Présidente Mme HENRY W. CONNER.
Vice-Présidentes Mme SAM'L H. KENNEDY, Mme NELVILLE SOULÉ, Mme ROBERT MOTT, Mme CHAS. J. LEEDS.
Secrétaire Mme THOMAS L. ADAMS.
Trésorier—Major E. D. WILLETT.

Comité Exécutif.

Mme Walker Fearn, Chairman.

Mme Theo Shute	Gen F N Ogden
Mme Thos S Dug.n	Capt James Buckner
Mme Newton Buckner	Philip Buchanan
Mme F W Tilton	Edward C Payne
Mme Arch'd Montgomery	Col W P Vandry
	Edward Toby
Mme Benjamin Story	Col E A Palfrey
Mme John A Morris	Cartwright Eustis
Mme Edwin Harris	Major E P Jonas
Mme J B Wallace	W A Bell
Mme Thos Hunton	E B Briggs
Mme Sam'l Boyd	Col Thos C Herndon
Mme Alfred Moulton	Dr Sam'l Choppin
Mme J L Crawcour	Col A P Mason
Mme Chas L Uhlhorn	

Directrices et dames patronnesses honoraires.

Mme James K Gutheim	Mme D R Hennen
Mme John Finney	Mme Emory Clapp
Mme I H Stauffer	Mme J E Glenny
Mme W A Violett	Mme Geo Jonas
Mme J Dickson Bruns	Mme N R Jennings
Mme E Waggaman	Mme W J McLean
Mme Henry M Payne	Mme Amaron Ledoux
Mme A F Haynes	Mme A Binder
Mme C E Fenner	Mme Thos Allen Clarke
Mme C A Slocomb	Mme W Hartwell
Mme David Urquhart	Mme John Parker
Mme C A Conrad	Mme S Boyd
Mme W B Krumbhaar	Mme E A Palfrey
Mme Thos C Herndon	Mme T H Hunt
Mme J B Hood	Mme Henry Shepherd
Mme Jesse K. Bell	Mme S B Newman, Jr
Mme T G Richardson	Mme H D Forsyth
Mme Joe T Scott	Mme C J Lewis
Mme S M Hemiss	Mme J A Lafitte
Mme D A Chaffraix	Mme W C C Claiborne
Mme J Watt	Mme Wm M Hill
Mlle Fannie Chofard	Mme A L Stuart
Mme E G Nelson	Mme A H Cenas
Mme H M Spofford	Mme John M Huger
Mme F N Ogden	Mme T J Semmes
Mme Joseph Jones	Mme Foster Elliott
Mme Thos Simms	Mme T L Bayne
Mme H G Hodgson	Mme G Townsend
Mme J J Fourchée	Mme W H Cook
Mme C T Howard	Mme James Clark
Mme George Lacy	Mme Charles T Nash
Mme T A Bartlett	Mme W H Holcombe
Mme Samuel Wolfe	Mme Edward Chapman
Mme C A Miltenberger	Mme Samuel Logan
Mme N Dufour	Mme E T Merrick

Directeurs Honoraires.

Gen G T Beauregard	Hon John A Campbell
Gen G B Hood	Hon Chas M Conrad
Gen Harry T Hays	Hon D F Kenner
Gen Wirt Adams	Mr W H Letchford
Mr J U Payne	Mr J Kruttschnitt
Mr John G Gaines	Hon J B Eustis
Mr Theo Shute	Hon R H Marr
Mr H S Buckner	Mr M Musson
Mr Moses Greenwood	Mr Thos A Adams
Mr H Kennedy	Col A W Bosworth
Mr Carl Kohn	Mr J M Allen
Col E Waggaman	Capt W R Lyman
Mr W B Schmidt	Mr D A Chaffraix
Mr E K Bryant	Mr A Brousseau
Major Chas E Fenner	Mr Geo Jonas
Mr John Phelps	Mr Bradish Johnson
Judge Jno N Lea	Col Sam Boyd
Capt Jesse K Bell	Mr Randall Hunt
Mr Alfred Ingraham	Hon Randall L Gibson
Mr R E Rivers	Mr J L Day
Mr R Prichard	Mr R T Buckner
Mr Jos Bowling	Major Wm Hartwell
Capt J D Loyn	Mr E J Hart
Mr Geo Stromeyer	Major Hersey
Mr Columbus H Allen	Mr J C Morris
Col B F Eshleman	Col J C Denis

7mai

Avis spécial.

Aux personnes qui doivent des taxes de desséchement.

LE soussigné paie les assessments de desséchement à un ESCOMPTE libéral.

Adressez-vous à lui sans retard, afin d'éviter les frais. JAMES B. GUTHRIE, agent pour le paiement des taxes de desséchement, au No 123 de la rue Gravier. 12 mars—6m

ANT. CARRIÈRE, E. L. CARRIÈRE. O. CARRIÈRE, CHAS. J. CARRIÈRE.

A. Carrière & Sons,

Négociants-Commissionnaires,

ENCOIGNURE ROYALE ET DOUANE.

Avances libérales sur consignations à nos amis de Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux. 7sept—1an

L'Union Française,

BUREAUX, RUE ST-LOUIS, No. 8.

Le public est informé que l'Union Française tient à sa disposition des cultivateurs artisans et ouvriers en tous genres. Des livres sont ouverts pour recevoir les demandes des travailleurs et celles des personnes désirant les employer. Un cours d'anglais gratuit a lieu au siège de la société les Lundi, Mercredi, Vendredi soir à 7 heures. Président, EDGAR LA RUE.

A vendre.

A VENDRE au chantier de bois de construction (Star Planing Mill and Lumber Yard), au coin des rues Calliope et Remparts:

Bois pour plancher (flooring) à $17 50 les mille pieds, livré.

Planches pour plafond (ceilling) à $13 00 les mille pieds, livré.

R. W. Boards à $13 00 les mille pieds, livré.

Conditions—Comptant. NICHOLAS CONNELL.

Dépôt du Bitter des Arabes,

73.........Rue DECATUR.........73

Les BITTERS ARABES sont supérieurs à tous les autres. Ils renferment des principes qui stimulent doucement et tonifient l'estomac et facilitent ainsi la digestion. C'est un breuvage à la fois agréable et bienfaisant qui règle et calme le système nerveux. Ce Bitter est en même temps un apéritif excellent pour les estomacs faibles et délicats, et en en faisant usage on combat efficacement la dyspepsie. VERGNOLE, Propriétaire. 19sept—1a

AUGUSTE'S

Commercial Restaurant,

107.........Rue de la Douane.........107

ON y trouvera tout ce que la saison fournit de plus délicat et toute espèce de vins de choix; tout ce qu'il faut pour les soirées, les mariages, etc. Il y a des salons particuliers au premier; des chambres élégamment meublées à louer à la semaine ou au mois, à des prix réduits.

Le restaurant est ouvert jusqu'à minuit. 6oct75—1an

AVIS IMPORTANT

Aux Marchands et aux hommes d'affaires.

Si vous vous proposez de transporter ailleurs vos bureaux,

Si vous vous proposez de changer votre raison sociale,

Si vous voulez que vos ordres soient remplis promptement,

Si vous voulez un travail propre et bien fait,

Si vous tenez au bon marché,

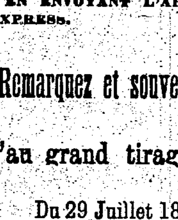

J'ai un assortiment complet de caractères neufs et de presses de tout genre. Etant imprimeur de profession et remplissant vos ordres depuis douze ans, je sais que vous serez parfaitement satisfaits. A. M. MILLER, Propriétaire. 27jan—3m

Chaussures.

AU PROGRÈS.

ERNEST CABAUD,

Au No 68 de la rue Royale,

MANUFACTURES DE CHAUSSURES VISSÉES.

Victoires remportées à la dernière EXPOSITION.

MÉDAILLE D'ARGENT POUR LA CHAUSSURE LA PLUS ÉLÉGANTE—DIPLOME POUR LA MEILLEURE FABRICATION DE CHAUSSURES VISSÉES—DIPLOME POUR LA MEILLEURE MACHINE A VISSER LA CHAUSSURE.

PAR le moyen de cette nouvelle machine, Mr CABAUD peut donc fabriquer des Bottes, Bottines et Souliers et les met à même de remplir les ordres rapidement à des prix réduits.

Guêtres à dessus en peau de chevreau maroquin, ou peau de veau, à $4 50.

Guêtres unies, en maroquin, ou peau de veau, à $4 00.

Bottes et Souliers de tous les genres au plus bas prix possible.

L'établissement n'emploie que la peau de veau et le maroquin français de la meilleure qualité. MAGASIN DE GROS ET DÉTAIL. No. 68 rue ROYALE. 13 mai—1an

Fabrique à vapeur de Chaussures à vis.

GROS ET DÉTAIL.

P. PAVIA,

FABRICANT de chaussures à vis en tous genres, garanties imperméables et indévissables. Mes prix sont tellement modérés que je défie, à égal matériel, la concurrence du Nord ou du Sud. Chaussures de 1ère classe depuis $36,00 par douzaine.

Fabrique et Magasin 153 rue Royale, près St-Pierre.

Branche, 20, rue St-Charles, près Canal. Les ordres de la ville ainsi que ceux de la campagne sont promptement exécutés. 2nov—

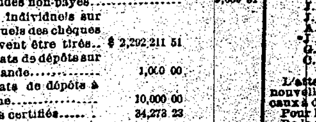

L'ACIDE CARBONIQUE

dissout le phosphate de chaux, conserve à l'huile sa PURETÉ et sa FRAICHEUR et la rend plus AGRÉABLE et plus DIGESTIBLE.

C'est la SEULE huile phosphatée qui, à cause de sa supériorité, soit protégée par un brevet d'invention. Les AUTRES ne sont que de SIMPLES MIXTURES rancissant facilement. A vendre par tous les droguistes. Renseignements et ordres à A. JAS, Droguiste 108 Chartres, N. O.

Toute imitation du nom et du produit sera poursuivie. 13avril—3m

SPECTACLES, BALS, &c.

GYMNASE DES DAMES.

Institut callisthénique et orthodomique.

Sous la direction immédiate de MR ET MME HARRY HAMMERSLEY.

CET établissement, qui est des plus recherchés, est ouvert au No 207 de la rue du Canal. Prix pour la session, $15, dont la moitié d'avance. Escompte libéral pour les membres d'une même famille. Exercices les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS, de 10 à 1 heure et de 3 à 5; les MERCREDIS et les SAMEDIS SOIR, de 7 à 9 heures.

Le gymnase des messieurs—à No 103 de la rue St-Charles—est ouvert du point du jour à 9 heures et demie du soir. 24oct—1an

Jardin de Wenger

11 et 13, RUE BOURBON, 11 et 13

H. WENGER, propriétaire.

C'EST la plus vaste salle de la ville. On y trouve les meilleurs journaux Européens et américains; DEUX BELLES CHAMBRES pour familles, ayant une entrée séparée. Les meilleurs vins et liqueurs. Restaurant de première classe à des prix modérés.

La célèbre BIÈRE MILWAUKEE (LAGER BEER) à cinq sous le verre. 13jan—1an

POUR FAIRE DE BELLES RÉCOLTES, EMPLOYEZ LE TERRIN RAW BONE SUPER PHOSPHATE.

LE MEILLEUR DES ENGRAIS DU SUD.

ENGRAIS DE STERN

SUPER PHOSPHATE D'OS ET OS PURS PULVÉRISÉS.

En offrant aux planteurs ces engrais bien connus et que fabrique le STERN'S FERTILIZER AND CHEMICAL MANUFACTURING COMPANY (manufacture d'engrais et de produits chimiques de Stern) nous sollicitons respectueusement votre patronage.

Le SUPER PHOSPHATE D'OS ET LES OS PURS MOULUS, dont la fabrication repose sur des principes scientifiques et qui sont précieux pour l'agriculture, sont supérieurs, sous le rapport de l'économie et de l'efficacité, à tous les agents qui servent à enrichir le sol. Nous référons les acheteurs aux nombreux consommateurs du Sud; ils en ont fait l'essai et les ont reconnu, à l'unanimité, comme les meilleurs engrais de l'époque.

Notre grande expérience et les facilités que nous avons nous donnent d'incontestables avantages sur tous les concurrents.

Le Dr Joseph Albrecht, dont la réputation de chimiste est bien établie, dirige la fabrication; il ne néglige rien pour faire un Super Phosphate qui rend au sol la nourriture minérale que la culture lui enlève.

C'est le premier des engrais pour la production du coton, du sucre et des céréales. Nous désirons seulement qu'on l'essaie puis qu'on le compare avec les nombreuses imitations inutiles qui se débitent ailleurs sous les noms d'engrais, de guano, &c.

Voici nos prix sur la base du comptant ou le billets acceptés en ville à satisfaction:

Super Phosphate d'os par tonneau de 2000 livres.........$65

Os purs moulus fins, par tonneau de 2000 livres.........$45

Dans des sacs de 200 livres, net.

Nous faisons un escompte de dix pour cent aux personnes qui achètent de grandes quantités aux prix ci-dessus.

Nos facilités pour la fabrication du

NOIR ANIMAL, DES ACIDES SULFURIQUE, NITRIQUE ET MURIATIQUE SONT INCOMPARABLES.

Nous le signalons à l'attention des acheteurs.

La FABRIQUE est dans la rue des Français, près le Canal Marigny.

L'ENTREPOT est dans la rue des Champs-Elysées, en face de la gare du chemin de fer de Pontchartrain.

Pour plus de détails, s'adresser à nos bureaux,

No 14 de la rue de l'Union.

C. M. SORIA, Président, PAUL ROBELOT, Secrétaire et Trésorier. J. J. MEYER, Agent Général. 23janv—4m

JOS. BRANDNER,

MARCHAND TAILLEUR,

No 34 RUE BOURBON.

A constamment en mains un bel assortiment de draps, casimirs et étoffes à gilets. 20 fév—3 m

LÉON QUEYROUZE. OSCAR BOIS.

QUEYROUZE & BOIS,

MARCHANDS EN GROS DE

GROCERIES, VINS, LIQUEURS ET Toutes sortes de Produits de l'Ouest,

Aux Magasins Bleus,

Coin Vieille-Levée et Bienville. 19 juil 75—1 an. Nile-Orléans.

Somnambule.

LE PROFESSEUR LENORMAND, de retour de Paris, peut être consulté à la Nouvelle-Orléans comme somnambule, spiritualiste; en maladies et en affaires. Il vous dira la meilleure place où vous serez le plus chanceux dans vos affaires, et il donne des détails sur les vols. Il vous dira le passé, le présent et le futur, et la destinée de chacun. Par sympathie il peut guérir des tracas de famille, et les maladies inconnues ou abandonnées par les docteurs; comme maladies d'estomac, maladies secrètes, douleurs et rhumatismes, &c. Il importe les meilleures médecines de France.—Office, 113 rue St. Philippe, entre Dauphine et Bourgogne—Consultations gratuites pour les pauvres, en médecine, de 5 à 6 heures. 25mars76—1an

La merveilleuse Mme Anna.

QU'EST-CE que l'avenir? qu'est-ce que le passé? qu'est-ce que nous? quel fluide magique nous environne et nous cache les choses qu'il nous importe le plus de connaître?

Madame Anna, dont le nom seul est une garantie, donne ses consultations sur toutes les choses de la vie: bonheur, santé, maladie, affaires, mariages, billets de loterie, etc., elle révèle les mystères les plus cachés.

Office: rue Delord 214, entre Baronne et Carondelet. Heures: depuis 9 heures du matin jusqu'à 6 du soir. 16nov—1an.

J. DESCA,

ANCIENNE MAISON L. MOULOR,

No. 53...RUE VIEILLE-LEVÉE...No. 53

(Encoignure Bienville.)

Manufacture à vapeur de:

TABAC A FUMER ET A PRISER,

Et importateur de:

CIGARES DE LA HAVANE, TABAC A CHIQUER, PIPES &c.

Nouvelle-Orléans.

Sun Mutual Insurance Company

CAPITAL PAYÉ.......$500,000.

DOUZIÈME ETAT ANNUEL DE L'ANNÉE 1875.

Montant des primes de l'année	$452,988 19	
Moins les risques non expirés	108,734 07	
Montant net des primes		$344,254 12
Escompte et intérêt		34,629 58
		$378,883 70
Pertes payées, réassurances et pertes non encore réglées	$143,763 80	
Dépenses générales, taxes et loyer	53,833 80	
Fonds de réserve, $10,000 et dividende sur act'ons, 10 pour cent	59,547 48	
		$257,145 08
Bénéfice net		$121,738 62
Actif de la Compagnie, au comptant sur le marché—Bons, actions, prêts et effets à recevoir	$421,102 43	
En caisse	162,833 10	
Primes en voie de recouvrement	40,506 24	
Total de l'actif		$625,441 77

La Direction, à une réunion qui a eu lieu le 1 janvier 1876, après avoir mis de côté dix mille piastres pour le fonds de réserve (lesquelles $10,000 provenait du montant net des primes de l'année) et payé un dividende de dix pour cent aux actionnaires, a résolu de payer au comptant un dividende de trente-cinq pour cent sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 31 décembre 1875.

JAMES I. DAY, Président. HORACE CARPENTER, secrétaire.

DIRECTEURS POUR 1876.

Jno. G. Gaines,	Richard Flower,	J. L. Harris,
E. J. Hart,	J. Weis,	D. A. Chaffraix
Hy. Renshaw,	B. W. Taylor,	L. Alcus,
Hugh Wilson,	J. C. Morris,	Isaac L. Hass,
B. Biscoe,	James I. Day,	Scott McGehee
A. Baldwin,	Lionel C. Levy,	Geo Jonas,
Chas. Macready,	Emory Clapp,	D. Fatjo,
W. B. Seymour,	T. L. Airey,	

Cette ancienne et excellente Compagnie émet des polices aux conditions les plus favorables contre les risques d'incendie, de rivières et de mer. Elle règle toutes les pertes avec la plus grande libéralité et les paiements se font promptement à ses bureaux No. 52 de la rue du Camp.

AUX MAITRES DE POSTE.

Les maîtres de poste sont autorisés à recevoir des abonnements à l'*Abeille* (édition quotidienne, $14 par an; édition hebdomadaire, $5). Nous les prévenons néanmoins que toute demande d'abonnement sera considérée comme non avenue, à moins que la lettre ne renferme en même temps le montant de l'abonnement, prélèvement fait de commission allouée aux agents et aux maîtres de Poste.

PAS DE RÉDUCTION,

Pas de Renvoi!

Tous les Lots

Payés en plein!

OCCASION SUPERBE DE Faire Fortune.

—LA—

COMPAGNIE DE LA LOTERIE DE LA LOUISIANE

—FERA—

A L'OPERA de la Nouvelle-Orléans, Louisiane,

Le SAMEDI, 29 JUILLET 1876,

UN GRAND TIRAGE EN OR.

Gros lot - $100,000!

Un lot à chaque six billets!

3580 LOTS,

Le tout s'élevant à plus de

UN DEMI-MILLION EN OR!

Le tirage commencera positivement à Neuf heures du matin

Le SAMEDI, 29 JUILLET 1876.

A L'OPERA

De La Nouvelle-Orléans,

AVEC

Grand Concert Promenade

pour lequel les premiers artistes du pays ont été engagés et auquel chaque détenteur d'un COUPON DE BILLET aura droit d'ASSISTER GRATIS

VOYEZ LE PLAN!

PLAN EXTRAORDINAIRE!

20,000 BILLETS A $50.

LISTE DES LOTS:

Un gros lot	$100,000
1 lot	50,000
1 lot	20,000
1 lot	10,000
2 lots de $5000	10,000
4 lots de $2500	10,000
20 lots de $1000	20,000
50 lots de $500	25,000
1200 lots de $100	120,000
2000 lots de $50	100,000

LOTS D'APPROXIMATION:

100 lots d'approximation de $200	20,000
100 lots d'approximation de $100	10,000
100 lots d'approximation de $75	7,500

TOTAL:

3580 lots (en or) s'élevant à.......$502,500

PRIX DES BILLETS:

Billet entier	50 00
Demi-billet	25 00
Dixième de billet	5 00
Vingtième de billet	2 50

En vente à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau central de la COMPAGNIE DE LOTERIE DE LA LOUISIANE.

S'adresser Lock Box 692, au bureau de Poste de la Nile-Orléans.

ON PEUT PAYER EN MANDATS SUR LA POSTE, POUR LETTRES ENREGISTRÉES, EN MANDATS DE COMMERCE OU EN ENVOYANT L'ARGENT PAR L'EXPRESS.

Remarquez et souvenez-vous

Qu'au grand tirage en or,

Du 29 Juillet 1876,

TOUS LES BILLETS

—SONT—

Vendus pour des greenbacks

TOUS LES LOTS

—SONT—

Payés en Or.

On demande des agents pour tous les Etats, tous les comtés, toutes les villes et tous les villages de l'Union.

On exigera d'excellentes recommandations

qui doivent invariablement accompagner les demandes d'emploi

—ADRESSÉES A LA—

Compagnie de Loterie de la Louisiane

Nouvelle-Orléans, Lne

Toutes les lettres auxquelles on ne répondra pas seront considérées comme équivalant à un refus. 9 mai—

VENTES JUDICIAIRES

Herman Schroeder vs. Manuel Davilla.

SIXIÈME COUR DE DISTRICT de la Paroisse d'Orléans — No 8,704. — En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI, six de juin 1876, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

UN TERRAIN situé au Troisième District de cette ville, désigné par le numéro Un, dans l'îlet borné par les rues des Bons-Enfants, d'Amour, des Poètes et Musique, d'après un plan dressé par L. H. Pilié, ci-devant voyer, daté du 9 mai 1853 et déposé en l'étude de L. T. Caire, ci-devant notaire public en cette ville. Le dit terrain mesure vingt-neuf pieds trois pouces de face à la dite rue des Bons-Enfants, sur une profondeur de cent vingt sept pieds dix pouces, mesure américaine.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de John H. Brown, suivant acte en date du 16 novembre 1866, au rapport d'Edouard Barnett, alors notaire public en cette ville.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

EUGENE WAGGAMAN, Shérif de la Paroisse d'Orléans. 5 mai—31

Vente par le shérif de la paroisse d'Orléans à l'effet d'opérer un partage.

Eugène Gareau vs. John Meeder.

(Action en partage.)

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 8,999—En vertu d'un ordre de vente rendu le 13 d'avril 1876 à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, vingt (20) mai 1876, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à l'effet d'opérer un partage, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues d'Orléans, Bourgogne, Ste. Anne et des Remparts, formant l'angle des rues d'Orléans et Bourgogne et mesurant, mesure française, quarante-un pieds un pouce de face à la rue Bourgogne, quarante-trois pieds deux pouces de largeur dans le fond, sur une profondeur et façade sur la rue d'Orléans de soixante-neuf pieds.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droit, privilèges, etc.

Conditions—Un tiers du prix payable comptant et le solde à un et deux ans, en billets portant intérêt au taux de huit pour cent l'an de la date jusqu'à paiement garantis par hypothèque, avec les clauses usuelles de non aliénation, frais et honoraires d'avocat, assurance et transfert d'icelle, &c.

EUGENE WAGGAMAN, Shérif de la Paroisse d'Orléans. 13avril—31

ASSURANCES.

Commercial Insurance Company of New-Orleans.

Au No 120 de la rue de la Commune.

DIXIÈME ÉTAT ANNUEL.

Conformément aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Primes de l'année, expirée le 31 mars 1876.

Feu	$53,203 07		
Mer	6,460 75		
Rivières	57,348 44	$117,012 26	
Plus—Risques non expirés le 31 mars 1875		17,200 00	$134,212 26
Payé—			
Pertes par le feu	$22,011 [illegible]		
sur mer	33 97		
sur les rivières	57,031 46	$79,110 41	
Réfaction (rebate)		15,168 09	
Réassurances, taxes, moins, loyer, dépenses casuelles, frais, profits et pertes, intérêts		28,378 03	$122,657 12
Réservé pour primes non expirées			11,575 13

ACTIF.

Effets à recevoir	$221,926 33	
Mobilier	4,933 98	
Actions Harbour Boat	3,350 00	
Actions de banques et de compagnies d'assurance	7,637 22	
Bons de la ville	1,320 00	
En suspend	980 95	
Comptes à recouvrer	18,790 42	
En caisse	45,676 66	$306,626 50

Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie,

L. H. OGLESBY, Président.

WALTER HUNTINGTON, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Ville de la Nouvelle-Orléans. Signé, sous serment, par devant moi, ce 31 mars 1876. EDWARD IVY, Notaire Public. 19 avril—1m

LOUISIANA SAVINGS BANK

—AND—

Safe Deposit Company.

Au No 51 de la rue du Camp.

CAPITAL.......$500,000

E. C. PALMER, président. JAS. JACKSON, vice-président.

—DIRECTEURS—

ED. CONERY,	FRED. WING,
J. H. KELLER,	W. S. THOMAS,
DAVID WALLACE,	JAS. JACKSON,
E. C. PALMER.	

Le capital de la banque est une garantie pour les déposants. L'institution reçoit des dépôts de cinquante cents et au-delà et paie un intérêt de six pour cent. Dépôts reçus tous les soirs de six à sept heures. 12oct 75—1 an. JOHN WALTON, caissier.

GERMANIA INSURANCE COMPANY

BUREAUX No 124 DE LA RUE DE LA COMMUNE,

NILE-ORLÉANS.

INCORPORÉE EN 1869.

ASSURE CONTRE LES RISQUES DE FEU, DE MER ET DE RIVIÈRES.

H. ZUBERBIER, Président. PH. W. DIELMAN, Vice-Présid. EMIL MAIER, Secrétaire. H. KNOTZSCH, Inspecteur.

DIRECTEURS:

J. Armbruster	G. H. Braughn,	H. Cartina,
C. Del Bondio,	P. W. Dielmann,	L. Godchaux,
A. Geiser,	L. Grunewald,	J. Hassinger,
G. Juergens,	J. Kohn,	J. F. Krantz,
G. L. L. Mayer,	H. Oertling,	Paul Leiteller,
H. Redwitz,	Frank Lewis,	H. Sehula,
R. F. Theurer,	Frank Vatter,	J. J. Weckerling
J. A. Webert,	H. Zuberbier,	F. M. Ziegler.

6juin—1 an

Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nile-Orléans.

Au No. 3 de la rue Carondelet,

A côté de la banque Nationale de l'Union

Cette compagnie incorporée en 1857, assure contre les risques de mer, de rivières et d'incendie. Elle règle et paie promptement les pertes. A. CHIAPELLA, président. J. M. CRAWFORD, secrétaire.

—DIRECTEURS—

Victor Maignan,	A. R. Brousseau,
L. D. Sarpy,	A. Bonnecaze,
E. Salcy,	H. Labasse,
J. Bayle,	H. Gally,
	A. Chiapella.

18fév76—1an

NEW ORLEANS SAVINGS INSTITUTION

156 rue du Canal.

OFFICIERS.

D. URQUHART,	Président.
THOS. A. ADAMS,	1er Vice-Président,
THOS. A. CLARKE,	2nd.
CHAS. J. LEEDS,	3ème.
CHAS. KILSHAW,	Trésorier.

DIRECTEURS.

Thos. A. Adams,	Geo. Jonas,
Thos. A. Clarke,	J. G. Gaines,
C. J. Leeds,	C. Schneider,
S. Jamison,	Carl Kohn,
A. Moulton,	T. L. Bayne,
E. A. Palfrey,	D. Urquhart.

28mars 76—1an.

ETAT DE SITUATION

—DE LA—

STATE NATIONAL BANK

—A LA—

Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane,

A la clôture des affaires, vendredi, 10 mars 1876.

ACTIF.

Prêts et escomptes	$1,379,308 12	
Bons des E. U. pour garantir la circulation	50,000 00	
Autres stocks, bons et hypothèques	36,977 75	
Dû par des agents de rachat et de réserve	411,348 56	
Dû par d'autres banques nationales	127,857 11	
Dû par des banques d'Etat et banquiers	432,775 93	
Propriétés foncières, meubles et accessoires	106,097 51	
Dépenses courantes et taxes payées	16,353 68	
Primes payées	5,000 00	
Echanges par le Clearing House	289,191 32	
Billets des autres banques nationales	12,803 00	
Papier-monnaie fractionnel (y compris les nickels)	4,332 44	
Espèces	41,287 00	
Billets legal-tender	698,132 00	1,045,745 65
Fonds de rachat entre les mains du trésorier des Etats-Unis, 5 o|o de la circulation		2,250 00

PASSIF.

Capital payé	$ 850,000 00	
Surplus	45,000 00	
Autres profits non divisés	48,238 26	
Billets de la banque nationale émis	45,000 00	
Dividendes non-payés	9,859 31	
Dépôts individuels sur lesquels des chèques peuvent être tirés	$ 2,292,211 51	
Certificats de dépôts sur demande	1,000 00	
Certificats de dépôts à terme	10,000 00	
Chèques certifiés	34,273 23	
Chèques de caissier émis	22,305 00	2,359,789 74
Dû à d'autres banques nationales		44,119 74
Dû à banques d'Etat et banquiers		210,707 41
Total		$3,613,714 49

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ss:

Je, Chas. L. C. Dupuy, caissier de la Banque ci-dessus, jure solennellement que l'état de situation ci-dessus est vrai du mieux de ma connaissance,

CHAS. L. C. DUPUY, caissier.

Fait et assermenté devant moi, ce 18 mars 1876. THÉO. GUYOL, notaire.

Pour copie conforme:

W. P. BLAKEMORE, S. H. BOYD, JULIUS VAIRIN. } Directeurs.

19mars—31PP

VENTES A L'ENCAN

PAR SELLE & MALOCHEE

Propriété de valeur dans le Second District.

PAR SELLE & MALOCHEE, encanteurs, Armand Selle, encanteur, Bureau No 50 rue Royale.—SAMEDI, 13 mai 1876, à midi, à la Bourse des Marchands et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, il sera vendu à l'enchère publique—

Un certain terrain avec les bâtisses et améliorations dessus; situées dans le Second District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Dumaine et Ste-Anne, Johnson et Galvez. Le dit terrain mesure 25 pieds 3 pouces de face sur Dumaine, sur 127 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Moitié comptant, le reste à un an de crédit portant un intérêt de 8 pour cent. En cas de procès, 5 pour cent honoraires d'avocat. La bâtisse devra être assurée et la police d'assurance transférée aux vendeurs. L'acquéreur devant assumer de plus et au-dessus du prix de l'adjudication les taxes payables en 1876.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, par devant James Fahey, notaire public. 7mai—Jusqu'au 13

Bâtisse en briques à trois étages, No 45 rue St-Philippe.

PAR SELLE & MALOCHEE, encanteurs—Armand Selle, crieur—bureau, No 50 rue Royale—SAMEDI, 20 mai 1876 à midi, à la Bourse des Marchands et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, il sera vendu à l'enchère publique, les propriétés ci-après décrites:

Un lot de terre situé dans le second district de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Royale, St-Philippe, Ursulines et Chartres. Le dit lot mesure 21 pieds de face sur la rue St-Philippe sur, à peu près, 33 pieds, 11 pouces, 9 lignes de profondeur, avec les bâtisses et améliorations dessus construites.

Conditions—Un tiers comptant, le reste à un ou deux ans de crédit en billets portant un intérêt de 8 o|o par an, et en cas de procès, 5 o|o honoraires d'avocat. La bâtisse devra être assurée et la police d'assurance transférée aux vendeurs.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, par devant Chs. T. Soniat, notaire public. 7mai—7, 14, 20

Propriété foncière dans le Troisième District.—Vente à de très longs termes.

PAR SELLE & MALOCHEE, Encanteurs, ARMAND SELLE, Encanteur—Bureaux, No 50 de la rue Royale—SAMEDI 13 mai 1876, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Douane et Canal, il sera vendu, à l'enchère publique—les propriétés ci-après décrites, savoir:

TROIS TERRAINS situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues St Avid ou Claiborne, Marigny et Champs-Elysées. Les dits terrains sont désignés par les Nos 8, 9 et 10; ils ont les dimensions suivantes: le terrain No 8 a 39 pieds 5 pouces de face à la rue Marigny, sur 120 pieds de profondeur et façade à la rue St. Avid; le terrain No 9 a 45 pieds 9 pouces 6 lignes de face à la rue St. Avid, sur 127 pieds 8 pouces de profondeur; le terrain No 10 a 39 pieds 8 pouces de face à la rue des Champs Elysées, sur 120 pieds de profondeur à la rue St. Avid.

Conditions—Un quart comptant; le reste à un, deux et trois ans de crédit, en billets garantis par hypothèque spéciale, privilège de vendeur, et portant intérêt à raison de 8 pour cent l'an. En cas de procès, l'acquéreur paiera cinq pour cent pour honoraires d'avocat, lesquels honoraires seront garantis par hypothèque. Egalement, toutes les autres clauses pénales.

Les actes de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Edgar Grima, notaire public. 30 avril—7, 13 mai.

Très grande et très importante vente de propriétés foncières situées dans le Deuxième District de cette ville.

1° Une maison en briques et à trois étages formant l'angle Est des rues Royale et Conti;

2° Une maison en briques et à trois étages, No 82 de la rue Royale;

3° Une maison en briques et à trois étages, No 84 de la rue Royale.

PAR SELLE & MALOCHEE, encanteurs, ARMAND SELLE, encanteur—Bureau No 50 de la rue Royale.

SAMEDI, 13 mai 1876, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale, entre les rues Douane et Canal, il sera vendu, à l'enchère publique, les propriétés ci-après décrites, savoir:

1° Un terrain situé à l'angle Est des rues Royale et Conti, ayant, au pied américain, 20 pieds de face à la rue Royale, sur 84 pieds 2 pouces de profondeur—avec les bâtisses en briques tel que le tout se comporte.

2° Un terrain touchant au susdit, avec la maison en briques et à trois étages et dépendances qui s'y trouvent. Le dit terrain a au pied américain, 21 pieds 4 pouces de face à la rue Royale, sur une profondeur irrégulière de 84 pieds 2 pouces—tel que le tout se comporte.

3° Un terrain touchant au susdit, ayant au pied américain, 21 pieds, 6 pouces et 4 lignes de face à la rue Royale, sur une profondeur irrégulière de 84 pieds 10 pouces avec la maison en briques à trois étages et autres dépendances qui s'y trouvent—tel que le tout se comporte.

Conditions—Un tiers comptant; le reste également, à un et deux ans de crédit, en billets portant 8 pour cent d'intérêt, de l'échéance à parfait paiement, et huit pour cent, de l'échéance à parfait paiement, garantis par privilège et hypothèque. L'acquéreur paiera les honoraires d'avocat, 5 o|o, en cas de procès pour le recouvrement des billets, lesquels honoraires seront garantis comme les billets. Les bâtisses seront assurées pour le montant des billets, jusqu'au paiement et les polices d'assurance seront transférées. En cas de non paiement des premiers billets échus, forcera l'échéance avec tout l'intérêt des derniers billets. Les acquéreurs paieront les taxes dues et collectables en 1877.

Les actes de vente, aux frais des acquéreurs, pardevant O. de Armas, notaire public. 23 av 11—

Magasin Pontchartrain d'articles à bon marché.

Le Pontchartrain Cheap Store.

Tenu par

J. A. LACROIX,

Au coin des rues Français et Victoire.

BOTTES ET SOULIERS

de toute espèce pour dames, messieurs, demoiselles et enfants.

On trouvera toujours chez moi un assortiment complet d'articles de premier ordre offerts à des prix qui défient la concurrence.

Les acheteurs sont priés de venir examiner mon stock avant de faire leurs achats ailleurs.

Ma devise est:

Ventes rapides et légers bénéfices. 21fév76—1an

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nile-Orléans.

RAPPORT ANNUEL—1875.

Le Conseil d'administration arrivé au terme de la mission qui lui a été confiée, a l'honneur de présenter aux sociétaires, le résumé de ses travaux pour l'année qui vient de s'écouler (30 novembre 1875.)

COMITÉ DE FINANCES. Rapport du Trésorier.

La balance en caisse au 29 novembre 1874 était de		$ 1,002 76
Reçu depuis cette époque pour quotités et admissions		10,413 50
Total des recettes		$ 11,416 26
A déduire pour les dépenses pendant la même période:		
Assurance de l'Asile et de son contenu	$ 46 76	
Waterworks	30 00	
Taxes de drainage	68 90	
Gardien de l'Asile	2,658 70	
Médecins	1,519 50	
Pharmaciens	1,447 51	
Collecteur (sa commission)	884 50	
Secrétaire	250 00	
Annonces et frais de bureau	180 90	
484 bons de secours	2,104 50	
Fournitures, ustensiles et lingerie	195 67	
Provisions	507 43	
Réparations à l'Asile et au tombeau	25 20	
Gaz et charbon	19 80	
Inhumations	26 00	
Funérailles	422 00	11 18 39
Balance en caisse le 28 novembre 1875		$ 707 8

Caisse de Bienfaisance:

Le 29 novembre 1874, la balance en caisse était de	$ 917 50	
Reçu pour quotités de membres honoraires	$ 138 00	
Net produit du Pique - Nique, (Juillet 1875)	471 58	609 58 · $ 1,527 38
A déduire:		
25 admissions à $11 00	275 00	
Aux inondés de France	200 00	
Collecteur (sa commission)	8 16	483 16
Balance en caisse		$ 1,044 22
Actif de la Société: L'Asile, ses dépendances, son contenu et ses tombeaux		$ 73,330 00
A déduire: 50 actions à $10.00		500 00
Actif net		$71,830 00

EFFECTIF DE LA SOCIÉTÉ. Rapport du Comité d'Admission.

Le 29 novembre 1874 la société se composait de	1093 membres	
Admis depuis cette époque	108	1201 membres
Sur lesquels il faut déduire:		
Membres honoraires	18	
Démissionnaires	5	
Rapatrié en France aux frais de la Société	1	
Expulsé	1	
Décédés à l'Asile	13	
Décédés à domicile	18	
Rayés aux assemblées générales	96	152
Effectif actuel		1049 membres
Classés ainsi qu'il suit:		
Sociétaires exempts de quotités	3	
Membres honoraires	2	
Pensionnaires à l'Asile	5	
Sociétaires suspendus	14	
Fils de Sociétaires	29	
Veuves de Sociétaires	62	
Membres actifs	934 total égal 1049 membres	

Comité de secours.

Le Comité a délivré pendant l'année 418 1|2 bons de secours représentant la somme de $2,104 50.

Service médical.

Le rapport du Dr Touatre, chargé du service médical de l'Asile, constate qu'il a soigné 211 malades qui y ont séjourné 2610 journées.

Pour le 2nd District, le Dr H. D'Aquin a donné ses soins à 585 malades qui ont nécessité 2098 visites.

Le Dr A. W. de Roaldès, chargé du 1er et du 4ème districts, a soigné 227 malades et a fait 974 visites.

Le service du 3ème District, qui est confié aux soins du Dr A. de Roaldès père, a soigné 164 malades qui ont nécessité 639 visites.

Le service administratif pour l'année 1876 se compose ainsi qu'il suit, d'après le procès verbal d'élection du 28 Novembre:

MM. J. Schweitzer, président, rue Royale 166.
M. Manadé, vice-président, rue Vieille-Levée 86.
N. Bouvier, trésorier, rue Ste. Anne 43.
J. P. Carrère, rue Peter 5 } Formant le comité de finance.
L. Monant, rue du Maine 122 }
J. Rivard, rue Bourgogne 120 }
J. Soudain, rue d'Orléans 211 } Formant le comité d'admis.
J. Leblanc, rue Vieille Levée 255, }
A. Maithes, rue Poydras 270, }
J. P. Dutrey, Marché Dryades 47, 49
G. Villeneuve, rue Orléans, coin Villeré.
G. Gouzy, rue des Français 123 (Formant le Comité de Secours.)

L'attention des Sociétaires est appelée sur les nouvelles limites adoptées pour les soins médicaux à domicile:

Pour la partie supérieure de la ville: De la rue Jackson (jusqu'à la rue d'Orléans (les deux côtés) jusqu'à la rue Broad.

Pour la partie inférieure: A partir de la rue d'Orléans jusqu'à la rue Pologne. Dans le 3ème District jusqu'à la Station des chars de la rue du Maine 3ème District, sur la rue des Français jusqu'au Canal Marigny.

Le Conseil, en terminant ce rapport, informe les Sociétaires des nominations qu'il a faites pour cette année.

Secrétaire—L. SIMON, Encoignure Chartres et Toulouse, chez Mr Rouyer ou 275 rue Ste-Anne. Collecteur—F. P. CHABERT, 534 rue de Chartres.

Gardien de l'Asile—J. P. DUBARRY.

Médecins—Pour l'Asile, Dr J. TOUATRE.

Pour la partie supérieure de la ville—DR. A. W. de ROALDÈS, résidence, 415 Decatur. Office coin Magasins et Natchez.

Pour la partie inférieure de la ville—Dr H. D'AQUIN, 49 rue des Remparts.

Les Pharmaciens sont les mêmes que pour l'année dernière.

Par ordre du Président, J. SCHWEITZER. La Secrétaire L. SIMON. Nouvelle Orléans, 23 décembre 1875

VENTES A L'ENCAN.

PAR C. E. GIRARDEY

Vente de clôture, de Résidences et magasins de choix, —Dans le— Premier, Deuxième, Quatrième et Sixième districts. Conditions faciles et cinq ans de crédit. Pour le compte de propriétaires absents.

PAR C. E. GIRARDEY, Encanteur. Bureaux, No 31 de la rue du Camp—JEUDI, 18 mai 1876, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, il sera positivement vendu, à l'enchère publique, par ordre et pour le compte de propriétaires absents—les propriétés ci-après décrites:

1. LE JOLI COTTAGE EN BOIS, BIEN SITUÉS, avec jardin et trois terrains, désigné par le No .. de la rue Joséphine, dans l'îlet compris entre les rues Joséphine, St André, St Charles et Prytania, en face de la résidence de MM. Hawkins et Benedict. Cette propriété a un excellent voisinage et offre toute espèce d'agréments.

2. LA GRANDE ET AGRÉABLE MAISON en bois, à étage, avec quatre terrains, ancienne résidence du Dr Ball, dans le Quatrième District, dans l'îlet compris entre les rues Quatrième, Washington, Camp et Chesnut. Elle touche aux résidences de MM. Chaffe et Hewitt et se trouve au centre d'un des quartiers les plus aristocratiques du Quatrième District.

3. L'AGRÉABLE COTTAGE EN BOIS, bien disposé, avec deux terrains, formant l'angle Nord-Est de l'Avenue de la Louisiane et de la rue Coliseum, dans l'îlet compris entre l'Avenue de la Louisiane, les rues Coliseum, Chestnut et Plaquemine, une ligne de chars, double, passe en face; elle est aussi entre la ligne de la rue des Magasins et celle de la rue Prytania et se trouve dans la plus jolie partie de cette belle avenue.

4. L'ÉLÉGANTE RÉSIDENCE EN BRIQUES et à trois étages, désignée par le No 42 de la rue St Pierre, près la Cathédrale et presque en face du Square Jackson dans le deuxième district, dans l'îlet compris entre les rues St Pierre, Royale, Chartres et Toulouse; elle a un extérieur de goût, un intérieur fini, de grandes chambres, des plafonds élevés, etc., elle est dans une partie centrale de la ville, où il n'y a pas une plus belle résidence; et elle convient à un homme de profession pour une résidence particulière.

5. LES DEUX BELLES MAISONS EN BOIS ET A ÉTAGE, NOUVELLEMENT BATIES, avec terrains extra, désignées, chacune, par le No .. de la rue du Canal, dans l'îlet compris entre les rues Canal, Douane, Galvez et Miro. Ces maisons sont éloignées de la rue qui a une double façade, et des galeries derrière, des ouvertures au sud et à l'est, chacune un vestibule, salon et salle à manger au premier, trois grandes chambres à coucher bien finies, dans la bâtisse principale; au second, une cuisine en briques à étage ayant chambre à bain, chambres à domestiques et chambres donnant sur la galerie, cuve, gaz, &c.

6. LA MAISON EN BRIQUES ET A ÉTAGE, solidement bâtie et bien disposée, désignée par les Nos 62, 64 et 66 de la rue Constance, dans l'îlet compris entre les rues Constance, Annonciation, Thalie et Erato.

Elle a été bâtie expressément pour la résidence de la famille de feu Mr W. B. Morison et offre tout le confort, et tout le fini désirables. Il y a trois grands terrains, au surplus de la terre est un jardin. Le voisinage est bien amélioré et respectable.

7. TROIS TERRAINS DE BATTURE, de prix, situés dans l'îlet compris entre les rues Front, Delta, Julie et St. Joseph, près la grande gare du chemin de fer, dans le Premier District de la ville et directement en face de la gare du chemin de fer du Texas et de Mobile, de Morgan.

8. QUATRE TERRAINS DE PRIX, formant l'angle Nord Ouest des rues Calliope et Annonciation, dans l'îlet compris entre les rues Annonciation, Calliope, Foucher et Poeyfarre.

9. L'EMPLACEMENT POPULAIRE DE COMMERCE, le magasin et demeure en briques et à étage, formant l'angle Nord-Ouest de rues Conti et Bourgogne, dans l'îlet compris entre les rues Conti, Remparts, Bourgogne et St-Louis.

10. LA MAISON EN BRIQUES ET A TROIS ÉTAGES, SOLIDEMENT BATIE ET DANS UN QUARTIER CENTRAL, formant l'angle Nord Ouest des rues St-Louis et Bourgogne, dans l'îlet compris entre les rues St-Louis, Remparts, Bourgogne et Toulouse.

11. CE JOLI COTTAGE EXHAUSSÉ, EN bois, avec sept terrains, jardins plantés d'orangers et autres arbres fruitiers, formant l'angle Sud Est des rues Dorgenois et Hôpital, dans l'îlet compris entre les rues Dorgenois, Rocheblave, Ursulines et Hôpital.

Pour les dimensions de la susdite propriété, voir le plan à la vente et exposé. C'est une demeure de choix pour une grande famille.

Les personnes qui désirent examiner ces propriétés sont invitées à s'adresser à l'encanteur pour des cartes d'entrées. Ayant été prises en paiement d'hypothèques pour compte de propriétaires étrangers et absents, ces propriétés de choix sont maintenant offertes au public libres de toute hypothèque, à des conditions excessivement favorables.

CONDITIONS—Un quart ou un cinquième comptant; le reste à un, deux, trois, quatre et cinq ans de crédit, au gré des vendeurs, en billets des acquéreurs, garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur, portant toutes les clauses habituelles et huit pour cent l'intérêt l'an, du jour de la vente à parfait paiement, cinq pour cent pour honoraires d'avocat en cas de procès pour recouvrement du montant des billets, transfert de police d'assurance et paiement, par les acquéreurs, des taxes dues en 1877, outre le montant de l'adjudication.

Les actes de vente, aux frais des acquéreurs, par devant MM. N. B. J. Trist et G. Buisson, notaires publics. 7,12mai—jusqu'à date.

Une demeure de choix et un bon placement.

L'agréable maison en briques et à étage, No 284 de la rue Bourbon, entre les rues Hôpital et Quartier.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur, Bureaux No 31 de la rue du Camp—SAMEDI, 13 mai 1876, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, il sera positivement vendu, à l'encan, du consentement de parties—

L'agréable maison en briques et à étage, bien bâtie, portant le No 284 de la rue Bourbon, dans l'îlet compris entre les rues Bourbon, Royale, Hôpital et Quartier. Le terrain a 30 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Bourbon, sur 79 pieds 9 pouces 6 lignes de profondeur. La maison est retirée de la rue, a une façade double et galeries derrière et tous les agréments d'une demeure de premier ordre. Elle est en parfait état; a le gaz, le water works, une cuve, &c., et se trouve au milieu d'un bon voisinage. Dans un mot, mais si l'acquéreur désirait la louer à bail pendant un an ou plusieurs années, la locataire actuel la prendrait à $60 par mois.

Conditions—Un tiers comptant; le reste à 1 et 2 ans de crédit, en billets spécialement garantis par hypothèque et privilège de vendeur, portant toutes les clauses habituelles de 8 pour cent d'intérêt l'an, 5 pour cent pour honoraire d'avocat, transfert de police d'assurance et paiement, par les acquéreurs, des taxes de 1876 outre le montant de l'adjudication.

Actes de vente, frais de l'acquéreur, pardevant Mr Théo. Guyol, notaire public. 29avril—6mai13.

Pour clore la succession Schinkel.

L'élégante maison en briques, à étage et à mansarde, No 114 de la rue de l'Esplanade, entre les rues Dauphine et Bourgogne.

Magasins et demeures de prix, formant l'angle N. E. des rues Chartres et Jefferson.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur, Bureau No 31 de la rue du Camp—SAMEDI, 13 mai 1876, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu positivement, à l'enchère publique, pour payer des dettes et clore la succession de feu Edward Schinkel, les propriétés de prix suivantes:

1. L'élégante résidence en briques, à étage et à mansarde, occupée autrefois par le Dr Lizardi, désignée par le No 114 de la rue de l'Esplanade, dans l'îlot compris entre les rues Esplanade Dauphine, Quartier et Bourgogne. Elle est bien disposée et finie à l'intérieur et à l'extérieur et se trouve au milieu d'un des meilleurs quartiers. Le terrain mesure 35 pieds de face sur 127 de profondeur.

2. La grande propriété, etc., qui est dans une position centrale et forme l'angle N. E. des rues Chartres et Jefferson, dans l'îlet compris entre les rues Chartres, Vieille-Levée, St-Pierre et Jefferson. Le terrain a 85 pieds 6 pouces, 4 lignes de face à la rue de Chartres, 53 pieds de largeur au fond, sur 75 pieds de face et de profondeur à la rue Jefferson. Ensemble, avec le magasin et demeure en briques et à étage. La propriété est près de la Cathédrale, des Cours et du marché Français—un des meilleurs emplacements du Deuxième district pour le commerce de détails. Elle peut donner trois magasins de bonne grandeur, et, si l'on y fait quelques réparations qui ne coûteraient que peu, on en tirerait un bon revenu.

Conditions—Un tiers comptant, le reste à 1 et 2 ans de crédit, en billets garantis par hypothèque et privilège de vendeur, portant toutes les clauses habituelles de 8 pour cent d'intérêt l'an, 5 pour cent pour honoraires d'avocat, transfert de police d'assurance, et paiement, par les acquéreurs, des taxes dues en 1876 outre le montant de l'adjudication.

Les actes de vente pardevant Mr Jas Fahey, notaire public, aux frais des acquéreurs. 29avril—29,30avril,6mai,13.

Seconde grande et importante vente de la propriété bien connue de Charles Caffin, située le long des lignes des rues Flood, Dauphine et Remparts, près le Crescent City Stock Landing and Slaughter House Company.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur. Bureaux, No 31 de la rue du Camp—JEUDI, 18 mai 1876, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, il sera commencé la seconde grande et importante vente à l'encan, de cette belle terre haute, située dans le Troisième District et convenant spécialement

POUR DE GRANDES RÉSIDENCES, VACHERIES et JARDINS,

comprenant des îlets entiers et des terrains. Le tout d'après les plans exposés à la Bourse.

Conditions—Un tiers comptant; le reste à un et deux ans ou un, deux, trois et quatre ans de crédit, à l'option des acheteurs, en billets garantis spécialement par hypothèque et privilège de vendeur, portant intérêt à raison de 8 pour cent l'an du jour de la vente à parfait paiement, 5 pour cent pour honoraire d'avocat en cas de procès. Toutes les taxes sont payées jusqu'en 1877. Les acquéreurs paieront la taxe du desséchement outre le montant de l'adjudication.

Les actes de vente seront aux frais des acquéreurs, pardevant Mr A. Ducatel, notaire public. 29avril—29,30, 6,7,13 t.l.l.

Société Française de Bienfaisance Mutuelle de Jefferson.

Janvier 12 1876.

A l'élection annuelle, tenue le 10 janvier 1876 les officiers suivants ont été élus pour servir pendant l'année courante:

Président, CHERI VERNEUIL.
Vice-président, PIERRE GENDRE.
Trésorier, PAUL DUPRECHOU.
Secrétaire, JOSEPH NEGUELOUA.
Collecteur, JAS. BARRERE.

DIRECTEURS:

Comité de Finance.

J. P. Rouede, chairman; Martin Besanthraux, Jean Dutrey.

Comité de secours.

Jean Mailhes, chairman; Bernard Tujague, Wm Mayile, A. Comboazon, J. Pihlet, Julien Vezin.

Comité Arbitral.

A. Cambourzon, Louis Vignes, Jean Marie Abadie.

Maître de cérémonies, Bazile Dabat.

Grand Marechal, Léon Redon,

Premier Assistant, Georges Lentz,

2nd " Joseph Laguens,

3me " H. Guerchoux (aux Abattoirs).

Docteur C. A. GAUDET, pour le haut de la ville depuis les Champs-Elysées jusqu'à la limite supérieure de la ville.

Pharmaciens.

1 J. G. Mattingly, encoignure Magasins et Napoléon Avenue.

2 J. Pfeiffer, rue Tchoupitoulas No 1435.

3 Marx Levy, encoignure Magasins et Louisiana Avenue.

4 François Fecker, encoignure Tchoupitoulas et Sixième.

5 F. O. Greve, encoignure Jackson et Magasins.

6 Emile Sauter, encoignure Joséphine et Magasins.

7 J. B. Lavigne, encoignure Bassin et Poydras

8 P. Barthe, encoignure Dauphine et Ursulines.

9 A. P. Levesque, aux Casernes.

JOS. NEGUELOUA, Secrétaire. 12 janv—7f

Union Française.

Rapport annuel des opérations de la Société du 1er décembre 1874 au 1er décembre 1875.

Inscription sur ce [illegible] des personnes sollicitant du travail.

Hommes	209
Femmes	58—Soit 267

Sur lesquelles le Bureau a placé tant en ville qu'à la campagne.

Hommes	164
Femmes	46—soit 210.

Divers malades se sont adressés à nous. Ils ont été visités par l'un des médecins de l'Union: Messieurs A. Landry, Hava, E. Renaud, et de Villeneuve. Leurs soins ainsi que les médicaments fournis par Mr. A. Jas, pharmacien l'ont été à titre gratuit. La société offre à ces messieurs ses sincères remerciements.

Le cours d'anglais a continué à marcher régulièrement 3 fois la semaine et a été suivi par une moyenne de 12 à 15 individus.

Recettes.

En caisse le 1 décembre 1874	$ 3 80	
Collections pendant l'année	1110 85	$1124 65

Dépenses.

Bons de secours délivrés donnant droit à 209 logements et 405 repas	$ 122 25	
Secours en argent	44 90	
Aux inondés de France	50 00	
Cours d'anglais, (professeurs)	177 00	
Employé, location du bureau,	561 25	
Frais divers, annonces, imprimés	187 13	$1142
En caisse le 1er Décembre 1875		$ 473 17

J. B. MONDIEGT, Secrétaire. 660—61 J.V.S.D.

VENTES A L'ENCAN.

HOFFMANN, MARKS & CO

Vente à crédit. Vente à crédit.

Grande vente, sans réserve et à crédit de Marchandises sèches de printemps et d'été.

PAR HOFFMAN, MARKS & CO.—Alex. Ivy, encanteur—MERCREDI, [illegible] 10 heures et demie du matin, à leur salle d'encan No 33 de la rue des Magasins, il sera vendu, à crédit libéral, un grand choix de—

Marchandises sèches de printemps et d'été importées récemment.

—Egalement—

Lingerie, "notions", parasols.

—Et—

800 pièces bobinets de qualités assorties.

Conditions à la vente. 3mai—

PAR PLACIDE J. SPEAR

Deux magnifique terrains rue Prieur, entre Ursulines et St-Philippe.

PAR PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureaux, No 46 de la rue Royale, JEUDI 11 mai 1876 à midi, il sera vendu, à l'enchère publique, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, sans limite aucune—

Deux CERTAINS TERRAINS dans l'îlet borné par les rues Ursulines, Prieur, St-Philippe et Johnson, désignés par les Nos. 6 et 7. Le No. 6 mesurant 22 pieds, 11 pouces et 6 lignes de face à la rue Prieur sur une profondeur de [illegible] pieds, 4 lignes; le No 7, 32 pieds, 11 pouces, 7 lignes de face à la rue Prieur sur 135 pieds, 4 lignes de profondeur, tout d'après le plan maintenant à la Bourse.

Termes et conditions—1|2 comptant, la balance à un an de crédit avec billets portant intérêt huit pour cent de la date à parfait paiement, hypothèque à la clef, honoraires d'avocats à 5 o|o et toutes clauses habituelles.

Acte de vente par devant E. Bouny, notaire public aux frais de l'acquéreur. [illegible] mai

Vente trimestrielle de A. Testart.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur, Bureau No 46 rue Royale, LUNDI [illegible] 1876 à 10 heures [illegible] et les jours suivants, il sera vendu au bureau de prêts sur gages de A. Tart, à l'angle des rues Royale et Toulouse, les gages, forfaits compris [illegible]

Un grand et riche assortiment de diamants, magnifique collection de montres anglaises, françaises, suisses et américaines, les plus recherchées, qui parures, bouclés-d'oreilles, broches, [illegible] bagues, boutons, etc.; une grande variété de bijoux, [illegible] des diamants, d'argent massif.

P.S.—Tous les objets offerts à cette vente seront adjugés au dernier enchérisseur sans réserve du montant des prêts.

30avril—

Magnifique placement de propriété à Canal Vente à des termes extraordinairement longs.

Le magasin en briques, neuf, à trois étages, à colonnes en fer et façade ornée, No 172 de la rue du Canal, entre les rues Baronne et Dryades, solidement construit, dans le genre moderne et en parfait état.

Succession de Royal A. Porter. No. 36,547.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureaux, No 46 de la rue Royale—JEUDI, [illegible] mai 1876, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, en vertu d'un ordre émané de [illegible] A. L. Tissot, juge [illegible] 1876—pour le compte de la succession [illegible]

[illegible] DEUX CERTAINS TERRAINS, avec les bâtisses et améliorations dessus, situés dans le [illegible] compris entre les rues [illegible] Canal, [illegible] Commune et Dryades. [illegible] désignés par les Nos 2 et [illegible] l'acte de vente de l'Etat de la Louisiane à A. Porter, [illegible] Tallarie, notaire public. Le terrain No 2 a [illegible] de face à la rue du Canal sur [illegible] neur sur une ligne [illegible] 12 pieds de profondeur sur la [illegible] du terrain No 2 [illegible] un passage de douze pieds [illegible] dant de la rue Baronne à la [illegible] ran No 15 à 25 pieds de face [illegible] pieds de profondeur, entre lignes parallèles [illegible] est borné, d'un côté, par le terrain No 14, de l'autre côté, par le terrain No 16 et dans le fond par terrain No [illegible]—lesquels terrains sont désignés avec d'autres terrains [illegible] dit passage, aux droits et aux [illegible] magnifique bâtisse neuve, [illegible] étages, à colonnes en fer [illegible] dans le genre moderne, en parfait [illegible] le No [illegible] de la rue du Canal, [illegible] de bail [illegible] 1er octobre 1876—loyer mensuel [illegible]

2. UN CERTAIN TERRAIN situé dans le deuxième district de cette ville, dans [illegible] compris entre les rues Canal, [illegible] Franklin et [illegible] ledit terrain est désigné par le No 16 sur un plan de [illegible] Charles E. Fortier, ancien notaire [illegible] comme lot No 1 du livre [illegible] pieds 7 pouces 5 lignes de face [illegible] sur 114 pieds de profondeur [illegible]

Termes et conditions—Un tiers comptant, le reste à un, deux et trois ans [illegible] des acquéreurs, [illegible] huit pour cent [illegible] et privilège de vendeur [illegible] dues. Les bâtisses devront [illegible] une somme que [illegible] et les polices [illegible] rées jusqu'à parfait paiement [illegible] clause de cinq pour cent [illegible] cat en cas de procès pour [illegible] seront réglés, au montant [illegible] judication.

Les actes de vente pardevant [illegible] notaire public aux frais des acquéreurs. 30 avril—7, [illegible] mai

Signal d'incendies, par Télégraphe.

Les cloches d'alarme annonçant un incendie désigneront le quartier ainsi qu'il suit:

Par exemple, lorsque l'alarme est donnée par la boîte No. 123, les cloches frapperont 1 coup, puis, 5 secondes après elles frapperont 2 coups, et 5 secondes après, 3 coups indiquant ainsi 123. L'alarme se répétera quatre de 10 en 10 secondes. Autre exemple, pour désigner la boîte No. 48, les cloches frapperont 4 coups, puis un moment après 8 coups—ce qui indiquera que le feu a éclaté dans le voisinage de la boîte 48.

Si l'incendie s'étend, les cloches frapperont 15 coups; s'il devient général, 25 coups. Alors, toutes les pompes de la ville devront se porter au quartier où se trouve la boîte qui a signalé l'incendie.

Les boîtes désignées par une étoile sont automatiques.

5 Coin Harmonie et Levée.
6 Coin Washington et Chippewa.
7 Marché Neuvième.
8 Coin Carondelet et Huitième.
9 Coin Prytania et Neuvième.
12 Coin Magnolia et Washington.
13 Coin Sixième et St-Denis.
*14 Case à pompe No. 22.
15 Case à pompe No. 22.
16 Compagnie Lafayette No. 1.
17 Coin Live Oak et Première.
18 Coin Magasin et St-André.
19*Coin Rousseau et Ste-Marie.
21 Coin St-Charles et Première.
23 Coin Dryades et St-André.
*24 Marché Keller.
25 Coin Jackson et Coliseum.
26 Coin Jackson et Liberté.
27 Coin Seconde et Dryades.
29 Coin Market et Levée.
31 Coin Henderson et Levée.
32 Case à pompe No. 12.
34 Case à pompe No 1.
35 Coin Market et Chippewa.
36 Station de Police du 2nd. Pré.
37 Coin Race et Magasins.
38 Coin Melpomène et Camp.
41 Station de Chevaux rue St-Ch.
42 Case à pompe No. 20, rue Thalie.
43 Coin Franklin et Tchoupitoulas.
47 Coin Gaiennié et Nouvelle Levée.
48 Case à pompe No. 6, rue St-Joseph.
51 Coin Constance et Erato.
52 Coin Camp et St-Joseph.
53 Case à pompe No 18, rue Calliope.
54 Coin Nouveau Bassin et Triton Walk.
56 Coin Howard et Clio.
57 Coin Magnolia et Erato.
61 Coin Erato et Franklin.
65 Coin Julie et Levée.
71 Pied de la rue Julie.
72 Coin Canal et Levée.
73 Coin Magazins et Girod.
*74 Coin Natchez et Tchoupitoulas
*81 Coin Canal et Camp.
82 Case à pompe No 5 et City Hall.
83 Case à pompe No 13.
84 Coin Carondelet et Commune.
121 Coin Remparts et Canal.
123 Coin Remparts et Poydras.
124 Case à pompe No 14, rue Commune.
125 Workhouse, rue Girod.
126 Coin Commune et Rocheblave.
127 Coin Claiborne et Poydras.
141 Coin Bienville et Vieille Levée.
142 Coin St-Louis et Royale.
143 Case à pompe No 7, rue Dauphine.
145 Coin Bourgogne et Toulouse.
146 Pélican H. & L. No 4, rue du Basin
151 Canal et Robertson. Wood's Press.
152 Coin Bienville et Johnson.
153 Coin Derbigny et Conti.
214 Coin Vieille Levée et St-Philippe.
215 Station de police, Place Jackson.
216 Coin Hopital et Dauphine.
217 Case à pompe No 10, rue Dumaine.
231 Coin Trémé et Esplanade.
232 Coin Remparts et Barracks.
234 Marché Trémé et Prison de paroisse.
235 Case à pompe No 21, rue Claiborne.
236 Coin Chemin du Bayou et Claiborne.
241 Case à pompe No 3, Chemin du Bayou.
242 Coin St-Anne et Miro.
243 Stern's Factory, Français et Broad
246 Case Hook & Ladder No 3.
253 Case à pompe, No 9, rue Esplanade.
254 Case à pompe No 8, rue Victoire.
312 Station de police, rue Champs Elysées.
313 Coin Bagatelle et Esplanade.
314 Coin Bons Enfants et St-Antoine.
315 Coin BonsEnfants et ChampsElysées.
316 Coin Claiborne et St-Bernard.
412 Coin Laharpe et White, R. R. Depot.
413 Coin Amour et Espagne.
*414 Coin Poète et Urquhart.
*415 Coin Mandeville et Claiborne.
*513 Cotton Press et Levée.
514 Marché Washington.
*515 Coin Clouet et Remparts.
*612 Case à pompe No 24, Grands Hommes
*613 Coin Dauphine et Indépendance.
*614 Rue Poland, Station des chars.
615 Casernes des Etats-Unis.
*616 Coin Baynes et Dauphine.